



Aux riverains des :

- Rue du Carlot
- Rue de la Manne
- Rue des Fautreaux

Réf. : GV/SC

Le 26 avril 2022

Objet : Travaux de voirie

Madame, Monsieur,

Je vous informe que les travaux de réfection des rues du Carlot, de la Manne et des Fautreaux sont programmés **du 6 au 23 mai 2022** (voir plan au verso). Cependant, ces dates sont susceptibles d'être décalées en fonction des intempéries.

La circulation et le stationnement y seront interdits en fonction de l'avancement du chantier, entre 8 h et 18 h. L'entreprise EIFFAGE est chargée de la mise en place de la signalétique adéquate pendant cette période.

Concernant la collecte des ordures ménagères, le circuit se fera comme habituellement en porte-à-porte aux jours prévus.

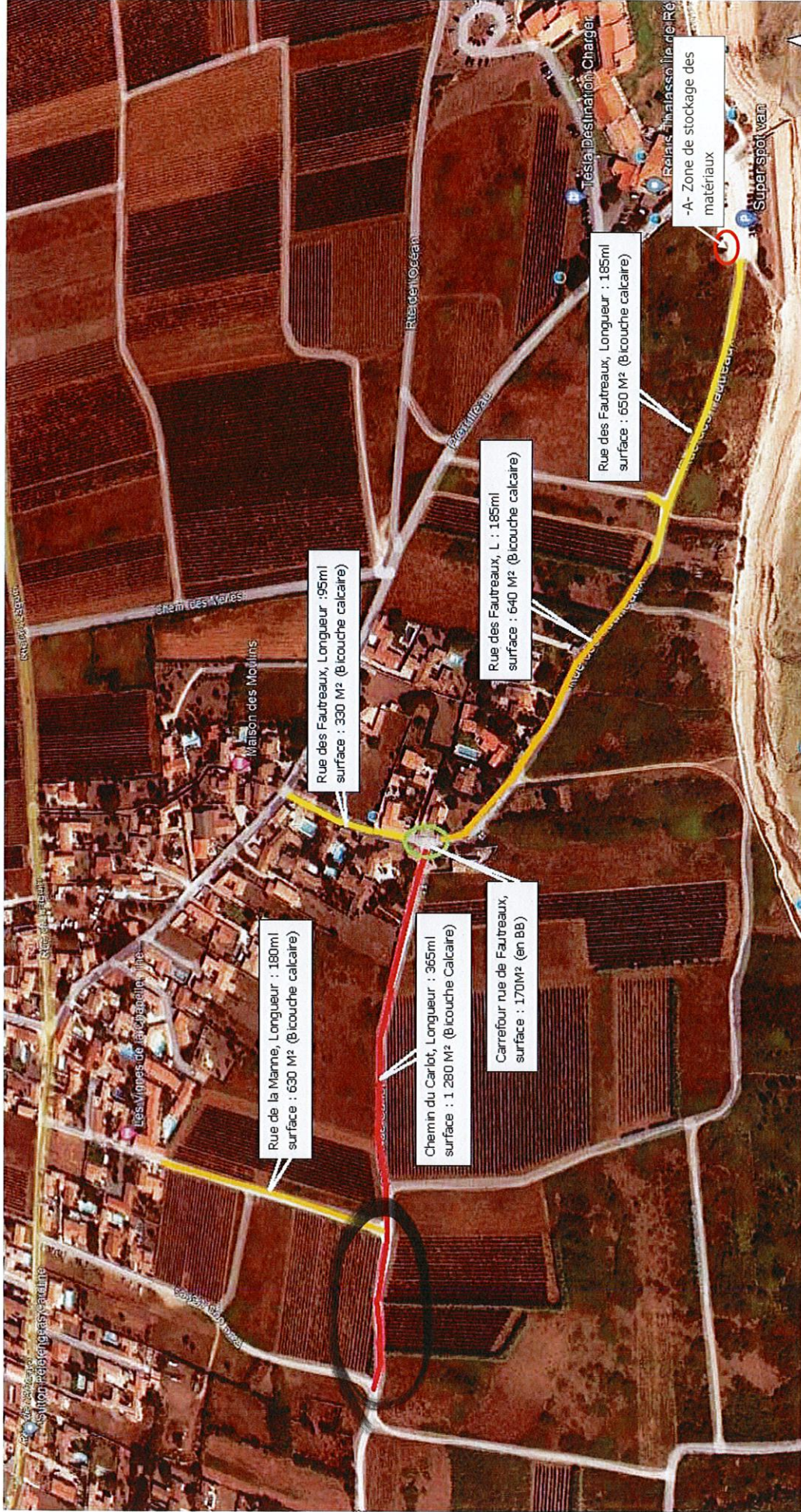
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel au responsable du Centre Technique Municipal : [dst@saintemariedere.fr](mailto:dst@saintemariedere.fr).

En vous remerciant de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire empêché,  
L'Adjointe au Maire,  
Isabelle RONTE



### PLAN DE SITUATION



Nota :

- Les travaux seront exécutés par l'entreprise EIFFAGE, secteur AYTRE -ZAC de Belle Aire Nord- rue Christophe Colomb, 17441 AYTRE CEDEX. Conducteur de travaux : Antoine OGER, tel : 06.22.53.13.41, Mail : [antoine.oger@eiffage.com](mailto:antoine.oger@eiffage.com).
- Travaux prévus du 06 au 23 mai 2022. Le 06 mai réalisation du carrefour de la rue des Fautreaux / chemin du Carlot, la circulation sera rétablie le 06 mai en fin de journée.
- Le stationnement et la circulation seront interdits sur ces rues en fonction de l'avancement des travaux, entre 8h00 et 18h00, l'entreprise aura à sa charge la mise en place des panneaux de signalisation ou de déviation et ce en fonction de l'avancement des travaux.
- Le stockage des matériaux (gravillons et grave concassée) pourra s'effectuer sur le parking défini au point A, l'entreprise devra remettre en état le revêtement en fin de chantier.